

COMMUNIQUÉ

Inscription/réinscription 2025-2026

Chers parents,

Le Centre de services scolaire du Lac-Abitibi vous informe que la période d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026 débutera sous peu.

Pour une nouvelle inscription (maternelle 4 ans ou 5 ans), vous pouvez vous présenter à votre école de secteur entre le **13 janvier et le 3 mars 2025** avec le certificat de naissance de votre enfant en votre possession afin de compléter le formulaire d'admission et le formulaire d'inscription.

Pour les enfants qui fréquentent présentement notre centre de services scolaire, la période de réinscription se déroulera du **26 février au 7 mars 2025** et l'ouverture des choix de cours pour le secondaire du **17 au 27 mars 2025**. Comme l'an dernier, la réinscription de votre enfant se fera directement à partir du Portail Parents Mozaïk. Si vous souhaitez obtenir de l'aide dans ce processus, nous vous invitons à visionner les capsules suivantes :

- Mozaïk – Réinscription à l'école : <https://youtu.be/lhBowD3vPbg> ;
- Mozaïk - Choix de cours : https://youtu.be/3P4rx_OCSo.

Pour les parents qui ne possèdent pas de compte sur le portail, je vous invite à communiquer avec le secrétariat de votre école afin de fournir une adresse courriel valide. Par la suite, vous pourrez procéder à la création de votre compte. Vous trouverez l'information nécessaire pour ce faire à l'adresse suivante :

- <https://www.csdla.qc.ca/index.php/parents-et-eleves/mozaik-portail-parents>.

Nous tenons à vous rappeler que l'inscription de votre enfant est annuelle et que l'école à laquelle il est automatiquement inscrit est celle de son secteur, donc selon l'adresse de résidence.

IMPORTANT : Si vous désirez inscrire votre enfant dans une autre école, nous vous invitons à en faire la mention lors de la réinscription et **vous devez obligatoirement compléter le formulaire de demande de changement de secteur**. Ce formulaire est disponible en ligne à l'adresse suivante : www.csdla.qc.ca , sur la plateforme Mozaïk ou au secrétariat de votre école.

Vous devez ensuite le faire parvenir à l'école actuelle de votre enfant durant la semaine de réinscription ou avant le 31 mars 2025.

Pour toutes questions concernant l'inscription, la réinscription ou le choix de cours, nous vous invitons à contacter le secrétariat de votre école.